



**EMILIA ROMAGNA**

## **Vendredi 15 juin, GREVE des travailleurs agricoles**

Après une longue confrontation qui a duré 5 mois, FAI-CISL, FLAI-CGIL et UILA-UIL ont du prendre acte de l'impossibilité de poursuivre la négociation en vue du renouvellement de la Convention Collective Nationale des ouvriers agricoles à cause du refus de Confagricoltura, Coldiretti e Cia de prendre en considération nos requetes.

La Convention Collection a expiré le 31/12/2017 et la plateforme syndicale de renouvellement pose des thèmes importants pour améliorer les conditions des ouvriers des entreprises agricoles: la requete d'une augmentation des permissions, l'intégration pour la maternité, l'accompagnement des travailleurs atteints de graves maladies et la protection des femmes victimes de violence. A cela, il faut ajouter une attention majeure pour les travailleurs des entreprises de sous-traitance ainsi que pour les travailleurs comunautaires en détachement en Italie, des mesures pour les travailleurs à durée indéterminée qui perdent le boulot au cours de l'année, le tout uni aux exigences en matière de sécurité du travail. C'est autour de ces questions que tournait la confrontation, mais elle est restée figée.

En outre, nous posé des thèmes qui concernent le placement des travailleurs, le transport et les actions positives qui peuvent être mises en oeuvre dans le cadre de la Loi 199/2016 dont le but est de lutter contre l'exploitation du travail et l'intermédiation illégale de la main d'oeuvre. Une loi remarquable qui nous a vu mobilisés au cours des années récentes. Sur toutes ces questions et sur d'autres, par exemple la possibilité de tenir des réunions des travailleurs au sein de l'entreprise, les organisations des employeurs Confagricoltura, Coldiretti e Cia, ont dit non.

La confrontation est devenue encore plus compliquée à cause des problèmes soulevés par les employeurs de:

- démonter la journée de travail de 6 heures et demie,
- prévoir un minimum salarial qui anéantit le modèle actuel de contractation agricole.

Démonter la journée de travail exposerait à des des risques les cotisations sociales pour le calcul de l'allocation chômage des ouvriers agricoles et, en plus, il n'y aurait plus aucun moyen de veiller sur les heures de travail. En ce qui concerne le minimum salarial, accéder à une telle éventualité peut provoquer du tort aux travailleurs avec des salaires encore plus bas.

Notre rejet de ces propositions a amené les organisations des employeurs Confagricoltura, Coldiretti e Cia à interrompre la négociation, refusant ainsi de continuer la confrontation.

Face à ce dangereuse et incompréhensible attitude, et devant l'indisponibilité de l'augmentation des salaires, les syndicats FAI- CISL; FLAI- CGIL et UILA- UIL ont décidé de proclamer la

**GREVE NATIONALE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES TOUTE LA JOURNEE DU VENDREDI 15 JUIN AVEC DES MANIFESTATIONS PARTOUT EN ITALIE.**

**Pour la Région EMILIA-ROMAGNA la manifestation aura lieu à FORLI' – réunion à 10.00 à Corso della repubblica 45; la manifestation se terminera à Piazza Saffi**

Travailleurs, participez nombreux à la grève, c'est le seul moyen qui fera revenir les employeurs à la négociation. Vos droits seront ainsi défendus ainsi que votre dignité en tant que travailleurs.